



# PRESTATIONS - TARIFS 2016 T.T.C.

**TOUTE PRESTATION, OBJET DU PRESENT CONTRAT, DOIT ÊTRE REGLEE AU COMPTANT**

## GRUTAGES COMPRENANT LA LOCATION DU BER

POIDS	Mise à terre, mise à l'eau, mise sur remorque, mise sur sangles *	Aller/retour dans les 24H **
jusqu'à 0,999 tonne	71,55	107,95
de 1,000 à 1,999 tonne	87,95	131,85
de 2,000 à 3,499 tonnes	125,55	188,40
de 3,500 à 4,999 tonnes	157,00	236,15
de 5,000 à 6,499 tonnes	183,35	275,05
de 6,500 à 7,999 tonnes	208,50	312,75
de 8,000 à 9,999 tonnes	253,65	380,40
de 10,000 à 11,999 tonnes	332,85	499,95
de 12,000 à 13,999 tonnes	416,95	625,40
de 14,000 à 15,999 tonnes	472,25	708,20
de 16,000 à 17,999 tonnes	527,50	791,15
de 18,000 à 19,999 tonnes	582,75	874,05
de 20,000 à 21,999 tonnes	639,25	959,50
de 22,000 à 23,999 tonnes	693,20	1 039,80
de 24,000 à 25,999 tonnes	748,45	1 122,75
Manutention de mât	40,25	la demi-heure indivisible
Grutage de moteur de moins de 500 Kgs (élévateur, 1 employé)	64,15	l'heure
Location de machine à caréner	22,65	forfait de 2H indivisible
	7,50	l'heure supplémentaire
Mise à disposition de personnel	44,00	L'heure indivisible
Pompage bateau		
Remorquage intérieur du port (long < 10 m)	35,65	Aller ou retour
Remorquage intérieur du port (long ≥ 10 m)	71,25	
Immobilisation de l'élévateur	133,05	L'heure indivisible
Location échafaudage	19,45	la journée indivisible
Autorisation d'occupation temporaire du quai pour manutention par des engins extérieurs au port		sur devis

### \* Mise sur sangles

Le navire est laissé sur les sangles de 11H30 à 14H. Entre 8H30 et 11H30, ou entre 14H30 et 17H, la manutention ne pourra excéder 1H, selon les disponibilités.

### \*\* Aller/retour

comprend la mise à terre et la mise à l'eau effectuées dans un délai n'excédant pas 24H

**Du 01/01/16 inclus au 29/02/16 inclus et du 02/11/16 inclus au 31/12/16 inclus, il sera effectué une réduction de 50% sur le tarif de la mise à terre, mise à l'eau, mise sur remorque, et aller/retour.**

**Le positionnement des sangles de levage se fait sous la responsabilité du propriétaire qui doit donner son accord avant levage. En cas d'absence de celui-ci, le port se trouve déchargé de toute responsabilité.**

## STATIONNEMENT SUR TERRE-PLEIN

CAT.	Long. Hors tout	Larg. maxi.	Contrat annuel, forfait hiver, mensuel	Passager***
			Tarif par nuit	
A <sup>0</sup>	< 4,99 m	2m	8,35	16,70
A <sup>1</sup>	5 à 5,49 m	2m15	9,40	18,80
A <sup>2</sup>	5,50 à 5,99 m	2m30	10,60	21,20
B	6 à 6,49 m	2m45	11,55	23,10
C	6,50 à 6,99 m	2m60	12,45	24,90
D	7 à 7,49 m	2m70	13,50	27,00
E	7,50 à 7,99 m	2m80	14,35	28,70
F	8 à 8,49 m	2m95	15,15	30,30
G	8,50 à 8,99 m	3m10	15,85	31,70
H	9 à 9,49 m	3m25	16,50	33,00
I	9,50 à 9,99 m	3m40	17,10	34,20
J	10 à 10,49 m	3m55	17,45	34,90
K	10,50 à 10,99 m	3m70	18,00	36,00
L	11 à 11,49 m	3m85	18,70	37,40
M	11,50 à 11,99 m	4m	19,35	38,70
N	12 à 12,99 m	4m30	20,40	40,80
O	13 à 13,99 m	4m60	21,05	42,10
P	14 à 14,99 m	4m90	21,85	43,70
Q	15 à 15,99 m	5m20	22,50	45,00
R	16 à 16,99 m	5m50	23,00	46,00
Au delà de 16m99 de long. H.T. réelle et 5m50 de large, par mètre de longueur et 0m30 de largeur supplémentaire			1,40	2,80
<b>TARIF MULTICOQUE : tranche tarifaire correspondant à la longueur hors-tout X 1,5</b>				

### \*\*\* Stationnement sur terre-plein passager

Tout client bénéficiant du forfait journalier de mouillage ne règlera que le tarif terre-plein durant son stationnement sur le quai des manutentions.

**Du 01/01/16 inclus au 29/02/16 inclus et du 02/11/16 inclus au 31/12/16 inclus, il sera effectué une réduction de 50% sur le tarif du stationnement sur le terre plein. Pour les bateaux de l'estuaire, la réduction s'effectuera à l'année sur présentation d'un justificatif du port d'attache (facture de location**

**Tout client ayant un contrat à l'année a droit à :**

**14 nuits de stationnement gratuites du 01/01/16 inclus au 29/02/16 inclus et du 02/11/16 inclus au 31/12/16 inclus, 7 nuits de stationnement gratuites Du 01/03/16 inclus au 01/11/16 inclus.**

**les gratuites de stationnement ne sont pas cumulables.**

**PORT DE ROYAN**

1 rue de la Vieille Jetée - CS 90053 - 17200 ROYAN CEDEX  
Tél. : 05.46.38.72.22 Fax : 05.46.39.42.47 www.port-royan.com - contact@port-royan.com